



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019 à 17heures

Date de la convocation : le jeudi 12 décembre 2019

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

1. LOCAL COMMUNAL N°9 DU CARRÉ DU PORT – DÉLIVRANCE D'UNE NOUVELLE AUTORISATION D'OCCUPATION – MODIFICATION.
2. EXPLOITATION D'UN PETIT TRAIN TOURISTIQUE – RETRAIT D'UNE PRÉCÉDENTE DÉCISION - NOUVELLE PROCÉDURE.
3. AVENANT N°1 AUX ACTES DE CONCESSIONS (CONCESSIONS PERPÉTUELLES N°413 ET 495) : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°122/2019 DU 17 OCTOBRE 2019.
4. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE.
5. ADHÉSION DE LA COMMUNE DU RAYOL-CANADEL AU SIVOM BORMES / LA LONDE LES MAURES / LE LAVANDOU – DEMANDE D'APPROBATION.
6. APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM BORMES / LA LONDE LES MAURES / LE LAVANDOU POUR INTÉGRER LA COMMUNE DU RAYOL-CANADEL.
7. INSCRIPTION DE LA COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES AU PROGRAMME « 1 MILLION D'ARBRES PLANTÉS EN RÉGION SUD ».
8. ORGANISATION D'UN MEETING DE PRÉSENTATION DE BATEAUX – GRATUITÉ DES PRESTATIONS PORTUAIRES UTILISÉES PAR LES PARTICIPANTS.
9. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.

II - TRAVAUX – URBANISME – FONCIER :

10. CESSION A LA SOCIÉTÉ PROMO CHATEAUVERT D'UNE EMPRISE FONCIÈRE.

III - FINANCES – BUDGETS :

11. BUDGET COMMUNAL – ADOPTION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°02/2019.
12. AVANCE DE TRÉSORERIE ACCORDÉE AU BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNÈBRES - MODIFICATION.
13. PARTICIPATION DE LA VILLE POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE FAÇADES.
14. ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITÉ AU COMPTABLE PUBLIC PAR INTÉRIM.

15. VERSEMENT D'ACOMPTES SUR SUBVENTIONS 2020 A DES ASSOCIATIONS.
16. ATTRIBUTION D'UNE AVANCE SUR SUBVENTION 2020 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.
17. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION POUR L'ACQUISITION D'UN BATEAU DE SECOURS.
18. ORGANISATION DE LA MANIFESTATION « NATURE EN FÊTE » 2020 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL.
19. ORGANISATION DE LA MANIFESTATION « NATURE EN FÊTE » 2020 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR.
20. CONSTRUCTION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS QUARTIER DE CHATEAUVERT - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR.

IV - QUESTIONS STATUTAIRES RELATIVES AU PERSONNEL :

V - QUESTIONS DIVERSES :